



LA LIBRAIRIE DES INCONNUS
8 LALEUQUEUE
76660 SMERMESNIL

CONTRAT DE DIFFUSION You scribe

Il est établi ce jour le un **contrat de diffusion You scribe** entre :

LA LIBRAIRIE DES INCONNUS

Et

M

Ce contrat a été voulu et souhaité par M qui a confié à La Librairie des Inconnus la numérisation et la diffusion de son ouvrage.

TITRE

1/ Il est établi ce jour que le coût de l'achat d'un ouvrage est de € en téléchargement. La rémunération que percevra M est de **50%** du prix de vente de l'ouvrage.

2/ Afin d'assurer les transactions que nécessite les ventes en ligne du ou des ouvrages à M M s'engage à fournir à Francine MUSQUIN DUGUE (représentante légale de La Librairie Des Inconnus) les coordonnées de son compte PAYPAL seul moyen de paiement accepté (le compte de la librairie étant prosateur76660@outlook.fr). Ce qui permettra à La librairie des inconnus de lui reverser les gains qu'il ou elle aura éventuellement réalisé sur les ventes en ligne.

3/ Chaque 10 du mois si **des ventes ont été réalisées** M recevra un état de ses ventes. **Dès que le montant des gains atteindra la somme de 20€** un versement sera effectué sur le compte PAYPAL de M

4/ M s'engage à prendre en charge l'intégralité des frais d'édition, à savoir :
Le versement de **50€** adressé à La Librairie des Inconnus via PAYPAL, par virement bancaire, RIB envoyé sur demande, par chèque à l'ordre de Francine MUSQUIN DUGUE.

Cette somme couvre les frais de relecture du manuscrit, la correction dudit manuscrit (s'il y a lieu), la mise en page du manuscrit au format PDF pour présentation à l'édition.

5/ M certifie et confirme qu'il ou qu'elle a vu et approuvé toutes les modifications qui ont été effectuées sur son manuscrit et couverture. Cet alinéa faisant office de BAD (Bon à diffuser) **aucune réclamation ne pourra être recevable**, excepté si La librairie Des Inconnus effectuait un changement ou modification sur le manuscrit de M sans qu'il ou qu'elle en ait été informée.

6/ Si M souhaitait effectuer des modifications après la signature du présent contrat, il lui sera demandé une participation financière de **5€** qu'il ou qu'elle s'engage à verser à la librairie des inconnus. Cette somme pourra être prélevée sur les gains qu'il ou qu'elle aura réalisés dans le mois.

7/ La librairie des inconnus s'engage à tenir informé M de toute modification qui pourrait intervenir durant la durée de ce contrat.

8/ Ce présent contrat est fixé à une année, et pourra être résilié à tous moments sur simple demande de l'une des parties.

FAIT A SMERMESNIL
LE

Francine MUSQUIN-DUGUE

M



Nota : Pour être valide il est impératif que le présent document soit retourné signé des deux parties concernées. Le non-respect d'un des alinéas de ce présent contrat entraînerait immédiatement la résiliation du dudit contrat.